

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2025-05

Séance du 27/03/2025

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 27/03/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- d'approuver le compte de gestion présenté dans le rapport joint et son annexe compte tenus des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé